



# ACTUALITÉ DE LA PAIE 2026 (SPÉCIAL ANTILLES)



**1<sup>er</sup> juin, 2 juin ou  
1<sup>er</sup> décembre 2026**



En **Martinique**  
ou en **Guadeloupe**



**8h30  
16h30**



**Lefebvre Dalloz**  
COMPÉTENCES

# ÉDITO

Madame, Monsieur,

La réglementation sociale évolue constamment et impacte directement la pratique quotidienne de la paie. Les dernières lois de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2026, ainsi que plusieurs évolutions réglementaires et jurisprudentielles, modifient les règles applicables aux cotisations, aux déclarations sociales et au traitement de nombreuses situations en paie.

Afin de vous permettre d'anticiper ces changements et d'en mesurer les conséquences opérationnelles, Lefebvre Dalloz Compétences vous propose une conférence d'actualité dédiée aux professionnels de la paie aux Antilles.

Animée par Christel Bortolotti, experte de la paie, cette journée, organisée en Martinique et en Guadeloupe, vous permettra de décrypter les principales évolutions légales et réglementaires et d'échanger sur leurs impacts pratiques dans le traitement de la paie.

## **Blandine Dejonghe**

Responsable des formations GRH Paie et formation Lefebvre Dalloz Compétences



## **OBJECTIFS**

- Maîtriser le contenu des évolutions législatives et réglementaires ayant un impact en paie
- Évaluer l'impact de ces modifications sur la paie et les déclarations sociales
- Échanger avec un expert de la paie sur les pratiques

## **PUBLIC CONCERNÉ**

Responsables paie - Gestionnaires paie - Responsables RH - Responsables administration du personnel - Comptables - Cabinets d'expertise comptable



## **INTERVENANTE**

### **Christel BORTOLOTTI**

Riche d'une expérience de 20 ans, notamment en qualité de Responsable RH et paie, elle a fondé sa société de Conseil et de Formation spécialisée dans la gestion de la paie.

Aujourd'hui Consultante Formatrice, elle partage son savoir-faire, acquis dans différentes entreprises de service et d'industrie, ce qui lui permet d'allier la théorie et la pratique. Elle forme également à l'utilisation du logiciel SAGE Paie.

# PROGRAMME

Ce programme est donné à titre indicatif et est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité récente.

## 1. SMIC applicable au 1er janvier 2026

## 2. Point concernant les cotisations sociales

- Zoom sur les charges sociales en 2026
  - Versement mobilité régional et rural
  - Dispositif Bonus-malus
  - Contribution sur les ruptures conventionnelles et les mises à la retraite
  - Organismes sans but lucratif et taxe d'apprentissage
  - Contributions conventionnelles de dialogue social et de formation
- Le Plafond de sécurité sociale 2026 et ses impacts sur le traitement des paies
- Point sur les exonérations de cotisations en 2026
  - Nouvelle réduction générale dégressive unique
  - LODÉOM
  - Déduction forfaitaire de cotisations patronales sur heures supplémentaires

## 3. Avantages en nature et frais professionnels

- Avantages en nature et frais professionnels :
  - Valeurs des avantages en nature 2026
  - Valeur des frais professionnels 2026
- Titres restaurant
- Prolongation des mesures exceptionnelles concernant les frais de transport pour 2026
- Déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels : dégressivité

## 4. Apprentis – Rappel sur le régime social et fiscal

- Grilles des salaires des apprentis
- Limite d'exonération salariale et CSG-CRDS
- Les aides aux employeurs d'apprentis

## 5. Nouveautés concernant les arrêts de travail

- Nouveau congé supplémentaire de naissance
- Limitation de la durée des arrêts de travail
- Contrôle des arrêts de travail par l'Assurance maladie

## 6. Arrêté du 10 septembre 2025

- Report des congés payés en cas de maladie pendant les congés
- Prise en compte des congés payés dans le calcul des heures supplémentaires

## 7. DSN de substitution

## 8. Emploi des seniors

## 9. Points divers

- Changement des codes APE en 2027
- Les grilles des taux neutres
- Les éléments de la saisie-arrêt
- DPAE en DSN
- Outil du BOSS : rescrits sociaux

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dates** 1<sup>er</sup> juin, 2 juin ou 1<sup>er</sup> décembre 2026

**Horaires** 8h30 • 16h30

**Lieu** En Martinique ou en Guadeloupe



**RETROUVEZ LA FORMATION SUR**  
[formation.lefebvre-dalloz.fr](https://formation.lefebvre-dalloz.fr)



Retournez ce bulletin à :  
**Lefebvre Dalloz Compétences Tour Lefebvre Dalloz Service inscriptions clients formation**  
**10 place des Vosges CS 20360 92072 Paris La Défense Cedex**  
Tél. : 01 83 10 10 10 • E-mail : [adv-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:adv-formation@lefebvre-dalloz.fr)

**Oui je m'inscris à la conférence Actualité de la paie 2026 - Spécial Antilles** (Réf. PDF WEB - 1490)  
Session choisie :

**Martinique**

**Lundi 1<sup>er</sup> juin 2026**

**Guadeloupe**

**Mardi 2 juin 2026**

**Mardi 1<sup>er</sup> décembre 2026**

Tarif : **1 046€ HT** soit 1 134,91 € TTC (restauration comprise)

**SOCIÉTÉ**

Raison sociale \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_  
SIRET \_\_\_\_\_

**PARTICIPANT**

Mme  M.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

E-mail (pour vos accès aux ressources pédagogiques) \_\_\_\_\_

**Mobilité réduite / Handicap**

**RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION (SI DIFFÉRENT DU PARTICIPANT)**

Mme  M.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

Fax \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

**ADRESSE DE FACTURATION (SI DIFFÉRENTE DE VOTRE SOCIÉTÉ)**

Contact \_\_\_\_\_ Raison sociale \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

Fax \_\_\_\_\_ SIRET \_\_\_\_\_

**CONSETEMENT ET DROITS DES PERSONNES**

En soumettant ce bulletin, vous reconnaissez avoir pris connaissance de notre Politique de confidentialité et vous acceptez que les informations recueillies soient traitées par l'ensemble des filiales du groupe Lefebvre-Sarrut, auquel appartient Lefebvre Dalloz Compétences, dans le but de gérer vos demandes, commandes et abonnements, de constituer un fichier clientèle et à des fins de statistiques et de prospection commerciale. Conformément au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données à caractère personnel, et d'un droit d'opposition et de limitation du traitement de vos données. Pour connaître et exercer vos droits, veuillez consulter notre Politique de confidentialité sur notre site [formation.lefebvre-dalloz.fr](http://formation.lefebvre-dalloz.fr) ou contactez-nous à l'adresse suivante [droitsrgpd@lefebvre-sarruteu](mailto:droitsrgpd@lefebvre-sarruteu). Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'offres commerciales de notre part, merci de cocher la case suivante  Lefebvre Dalloz Compétences - Tour Lefebvre Dalloz, 10 place des Vosges 92400 Courbevoie  
Tél. : 01 83 10 10 10 - [src-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:src-formation@lefebvre-dalloz.fr)

**Je reconnais avoir lu et approuvé les CGV de Lefebvre Dalloz Compétences consultables sur [formation.lefebvre-dalloz.fr](http://formation.lefebvre-dalloz.fr)**

À \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature et cachet de l'entreprise